



# DÉFI ADULTES 92

**Dates :** A partir du 20 mars jusqu'à mi-juin

**Format :** 1 série de 6 X 6 flèches (4 minutes pour 6 flèches)

- Individuel
- Équipe : double mixte : même arme, scores cumulés, Femme et Homme, l'équipe sera la même tout au long du défi.

**Distances de tir :**

## **Arcs poulies**

- TAE courte distance 50 mètres sur blason 122
- TAE longue distance 50 mètres sur blason de 80 réduit

## **Arcs classiques**

- TAE courte distance 50 mètres sur blason 122
- TAE longue distance 70 mètres sur blason 122 (les S3 tirent à 60 mètres)

## **Barebows**

- TAE 50 mètres sur blason 122 classés avec les classiques

## **Débutants- néo-débutants licence à partir du 01/09/19**

- 15 mètres sur blasons de 80

**Déroutement :** le chronométrage devra être systématique et fait par un archer ou un arbitre.

Chaque archer ou équipe pourra faire remonter au maximum un score par semaine en indiquant son nom, prénom, catégorie, numéro de licence, TAE longue distance ou TAE courte distance et arme (possibilité de rentrer les scores individuels de plusieurs armes ex : classique et poulies), score qui devra être validé soit par un entraîneur, soit par un arbitre, soit contresigné par un autre archer.

Un minimum de 3 scores étalés sur au moins 3 semaines distinctes sera nécessaire, les résultats seront mis à jour sur le site du département, les récompenses seront remises au concours de Suresnes avec organisation de finales et duels (si les conditions sanitaires le permettent)

**Classement et récompenses** (nouvelles médailles du département) :

- Meilleur score par série, par arme, par catégories, homme et femme,
- Meilleur score sur une moyenne de 3 scores
- Meilleur score par double mixte